

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 29 (1983)
Heft: 1

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

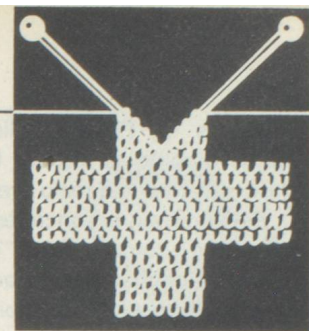
Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AU FIL DES JOURS

par Danièle Dubacher

Novembre



par la Délégation permanente qui comprend sept diplomates et constitue par là une des missions diplomatiques les mieux dotées de notre pays, preuve supplémentaire de l'importance attribuée par nos autorités à l'Organisation. Le Chef de la Mission auprès de l'OCDE tient la place de la Suisse aux réunions du Conseil et assume la responsabilité de la sauvegarde des intérêts suisses au sein de l'Organisation. Ses collaborateurs, auxquels se joignent dans la plupart des cas des fonctionnaires venus de Berne, couvrent les travaux des comités et de leurs organes spéciaux et y prennent ainsi une part active en représentant et, au besoin, en défendant le point de vue suisse. Selon l'importance des comités, la place de la Suisse est tenue par le directeur de l'office fédéral compétent ou par un autre haut fonctionnaire. Lorsque ces comités se réunissent à un niveau ministériel — ce qui est le cas suivant les années ou l'acuité des problèmes — la Suisse est généralement représentée par le Conseiller fédéral concerné. De cette façon, les autorités suisses ont la possibilité de se concerter avec les gouvernements des autres pays membres dans des matières aussi diverses que la lutte contre l'inflation, le problème du chômage, le commerce international, la politique monétaire, la politique énergétique, l'aide au développement.

L'événement le plus marquant d'une année de travail à l'OCDE est constitué par la réunion annuelle du Conseil au niveau ministériel qui trace les grandes lignes des travaux futurs de l'Organisation. Cette rencontre offre pour le Chef du Département de l'économie publique une occasion unique de procéder à un échange de vues très large avec ses collègues des autres pays industrialisés.

De par sa composition l'OCDE représente ainsi pour un pays comme la Suisse un des fora les plus efficaces pour faire entendre sa voix et participer aux grandes discussions de politiques économiques internationales.

*) Tous les Etats de l'Europe de l'Ouest, les Etats-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. La Yougoslavie a un statut spécial.

5 — Première rencontre internationale des records du monde à Zurich. Parmi les curiosités les plus admirées, l'homme le plus grand d'Europe. Il mesure 2 m 38 et chausse du 54. Quant à la plus longue écharpe du monde, elle mesure 630 m. Autre « performance », une jeune fille tape à la machine avec les mains et les pieds simultanément.

6 — Elections jurassiennes. L'équipe gouvernementale se retrouve au complet après deux tours de scrutin.

6 — Le congrès d'automne du Parti libéral suisse se tient à Bottmingen (BL), sur le thème de « l'économie libérale dans les années huitante ». Les participants réaffirment leur volonté d'un retour aux règles de l'économie de marché. Le niveau de tolérance maximum en ce qui concerne les impôts et les prestations sociales est atteint. Les prestations de l'assurance chômage sont trop hautes, au point de dissuader les chômeurs de se mettre à la recherche de nouveaux emplois.

7 — Une tempête de foehn d'une rare violence souffle sur le Valais et le canton de Vaud. L'Oberland bernois, la Suisse centrale et la région de Zurich sont également touchés. Les pointes de vent atteignent 195 km/h au Gottard. Curieuse coïncidence, il y a 20 ans jour pour jour, le foehn avait endommagé 2700 maisons dans le canton de Berne.

7 — Un cortège, une manifestation et diverses autres cérémonies ont marqué ces jours à Genève le cinquantième anniversaire des événements du 9 novembre 1932, lorsque l'armée a tiré dans la foule à Plainpalais, faisant 13 morts. Le Conseil administratif

ayant refusé un crédit pour un monument commémoratif, le comité a fait poser sur la plaine de Plainpalais un bloc de pierre de cinq tonnes, avec l'inscription « Aux victimes du fascisme ».

8 — Samson (Trevor Russell Barnett), artiste du Cirque Knie, tire avec ses dents sur une distance d'environ cinq mètres, au Musée des transports de Lucerne, la fameuse « Flèche rouge », une automotrice de 33 tonnes.

9 — Le Conseil des Ecoles polytechniques fédérales demande les moyens de promouvoir la recherche scientifique. Non seulement les effectifs sont bloqués depuis 1974, mais en plus les moyens financiers dont elles ont disposé en 1981 étaient égaux, en termes réels, à ceux de 1970.

9 — L'armée suisse perd un nouvel avion de combat du type Tiger au cours d'un accident qui se déroule au-dessus du lac de Thoune. Le pilote y laisse la vie.

10 — Le Département de la santé publique du canton de Bâle-Ville condamne et interdit les cours de natation pour bébés jusqu'à l'âge de 2 ans, considérant que le plongeon comporte trop de risques pour les jeunes enfants. Il semble que ces cours de natation sont une véritable torture pour les bébés !

12 — L'OFIAMT nous annonce qu'à la fin octobre 16 185 personnes étaient au chômage complet. Ce chiffre représente le 0,5 % de la population active.

14 — Le Congrès du Parti socialiste suisse se déroule au Tessin. M. Helmut Hubacher est réélu président. Revendications concrètes : — Contrôle démocratique du pouvoir économique par la participation et la fixation du capital dans l'entreprise ; — Révision totale de la Constitution ; — Réforme du Conseil des Etats (trop conservateur) ; — Réduction des horaires de travail plutôt qu'accroissement matériel des revenus ; — Priorité aux transports publics ; — Adhérer aux Nations Unies ; — Pas de nouvelles centrales atomiques.

15 — Après son départ catastrophique en championnat d'Europe des nations contre la Belgique, l'équipe suisse de football se réhabilite en s'imposant, à Berne, 2-0 devant l'Ecosse.

18 — Trois Associations groupant les villes, communes et bourgeoisies lancent un appel afin de faciliter la naturalisation des jeunes étrangers qui sont nés ou qui ont grandi en Suisse. Actuellement notre pays compte 270 000 jeunes « étrangers » dont la plupart sont parfaitement intégrés.

18 — L'Union des villes suisses demande que l'on utilise moins de sel pour lutter contre la neige et la glace. Les dégâts déjà causés aux routes, aux véhicules et aux plantes ainsi qu'aux arbres et aux animaux se chiffrent à plus de 300 millions de francs.

18 — Un ex-candidat de l'Action nationale à la Municipalité de Zurich séquestre durant une heure et demie, sous la menace d'un pistolet armé, un collaborateur de l'hebdomadaire gratuit Zuri-Woche, avant de se rendre volontairement à la police. Un article publié en première page de

ce journal est à l'origine de la colère de l'ancien politicien.

22 — Les cinq membres de la commission littéraire du canton de Zurich démissionnent en bloc afin de protester contre le refus du gouvernement d'attribuer à l'écrivain et cabaretier Franz Hohler un prix littéraire d'une valeur de 5 000 francs pour son ouvrage qui vient de paraître « Rückerobung ». A l'origine de la disgrâce de F. Hohler, une émission de la TV suisse-allemanique où celui-ci avait critiqué de manière satirique le projet de la centrale nucléaire de Kaiseraugst.

27 — A Berne, manifestation de l'Union fédérative du personnel des administrations et des entreprises publiques. Les fonctionnaires de la Confédération, des PTT et des CFF demandent la réduction à 42 heures de l'horaire hebdomadaire de travail, la suppression du plafonnement des effectifs, protestent contre l'octroi une fois par année seulement de la compensation du renchérissement et contre la privatisation de certains services publics.

28 — Le peuple suisse accepte dans une proportion d'environ 4 contre 3 une initiative pour la surveillance des prix lancée par les consommatrices. C'est la première fois depuis 33 ans que le peuple et les cantons disent oui à une initiative populaire.

29 — Le Conseil fédéral, suite à des reproches qui lui ont été faits, répète qu'il veut maintenir une armée forte, même s'il coupe 700 millions dans les demandes du Département militaire fédéral. Il s'en tient au principe de la symétrie des sacrifices.

Décembre

1 — L'Industrie horlogère suisse, qui s'est longtemps distinguée sur le marché américain en écoulant des montres d'un prix élevé, décide de ne plus laisser à ses concurrents extrême-orientaux le secteur des montres bon marché. Elle lance la Swatch qui sera vendue à partir de 24 dollars.

1 — Marche pour la Paix à St-Gall. Le Président du Conseil des écoles interdit aux maîtres de prendre part à cette marche avec leurs classes. La responsabilité d'envoyer des enfants à cette manifestation incombe aux parents.

1 — Selon les calculs de la Société pour le développement de l'économie suisse, les coûts de la santé publique pourraient augmenter de 12 % environ cette année. L'indice des prix à la consommation devrait lui, augmenter de 6 %.

2 — Le Conseil national rejette le calendrier prévu par le gouvernement pour introduire la semaine de 42 heures dans l'administration fédérale. Les députés refusent d'engager les crédits et les fonctionnaires supplémentaires réclamés par le Conseil fédéral pour faire face à la réduction du temps de travail.

5 — La majorité bascule à Moutier. Au législatif, les autonomistes l'emportent avec 21 sièges ; bernois : 20 sièges. Au Conseil municipal, c'est le statu quo avec 4 sièges partout. Participation : 95 %.
